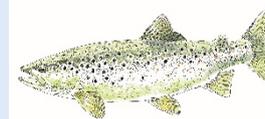


CONTEXTE DREE AMONT

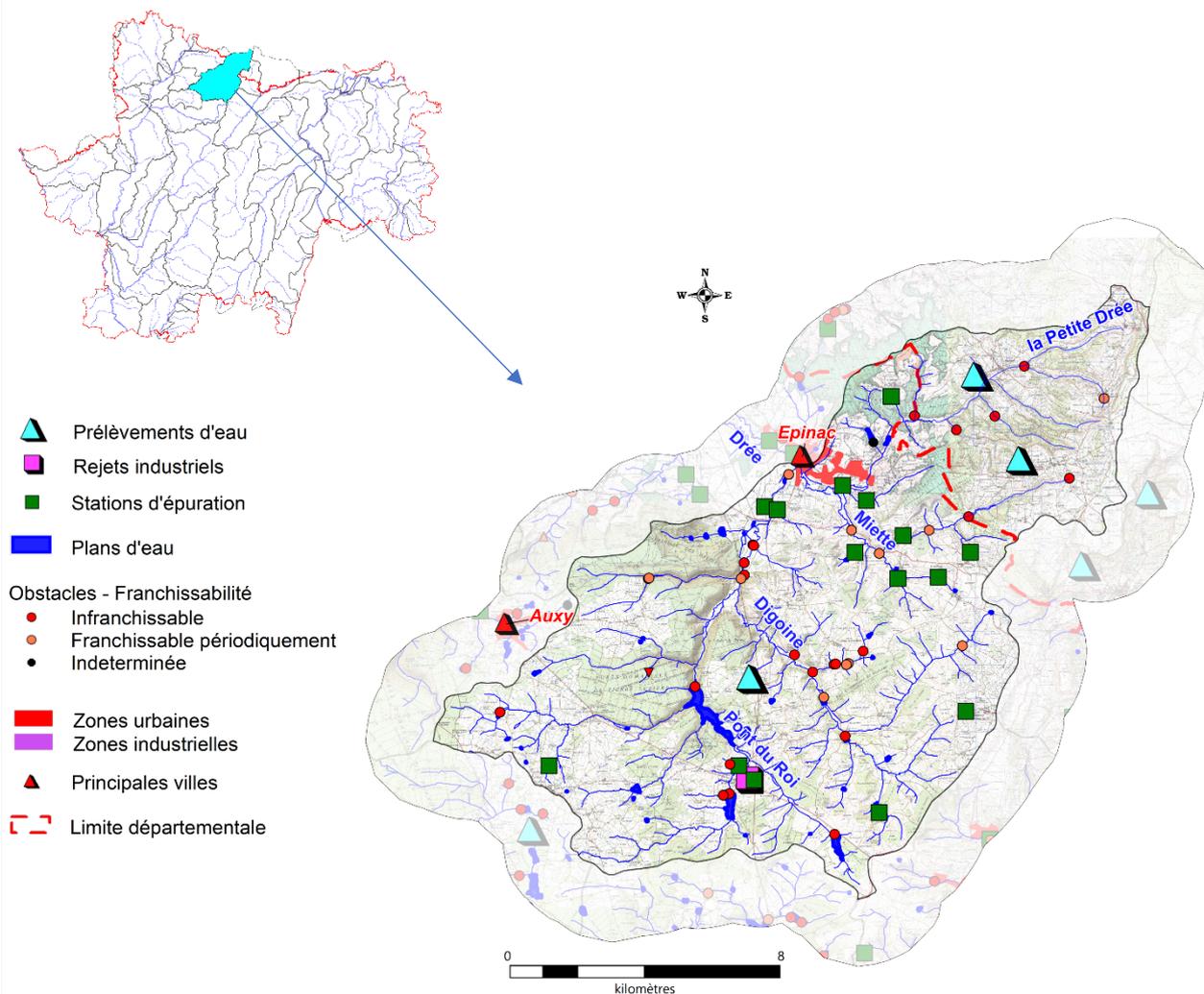
DREE 71.14 - S - TP



I. PRESENTATION DU CONTEXTE

1. LOCALISATION

Localisation du contexte, cours d'eau, activités et pressions



2. DESCRIPTION GENERALE DU CONTEXTE

Le bassin de la Drée amont et de la Digoine est un bassin agricole, dominé par de nombreuses prairies et quelques zones de cultures. Les forêts de feuillus sont aussi bien représentées sur les hauteurs. Ce bassin peu urbanisé compte une commune de taille moyenne, Epinac (2234 habitants).

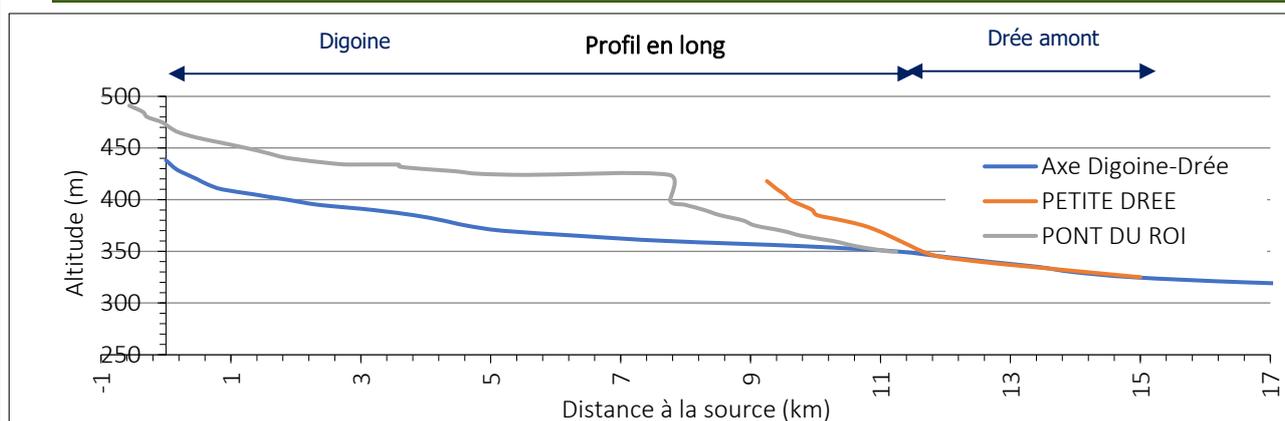
Les cours d'eau du bassin de la Drée sont classés en seconde catégorie piscicole, sauf la Miette et ses affluents qui sont en 1^{ère} catégorie. La truite fario et ses espèces d'accompagnement sont présentes sur la plupart des cours d'eau de ce contexte même si leurs abondances sont le plus souvent trop faibles. Les abondances les plus fortes en truite ont été observées sur le ruisseau de la Farge à Saisy, mais il est possible que d'autres belles populations de truites soient aussi présentes sur des affluents non inventoriés. La lote de rivière est bien implantée sur ce bassin avec des abondances parfois mêmes exceptionnelles sur la Miette, la Digoine ou encore la Drée. Le principal facteur de ces cours d'eau salmonicole est le réchauffement des eaux induit par l'absence de ripisylve sur certains secteurs et la présence de plans d'eau.

II. DONNEES GENERALES

1. PRESENTATION DU CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE

Limites du contexte	Amont	Source de la Digoine au lieu-dit "Faich", commune de Saint-Gervais-sur-Couches	Alt (m)	450
	Aval	Confluence avec la Petite Drée, commune d'Epinaç	Alt (m)	325
Surface du contexte (km ²)	184,3	Linéaire total de cours d'eau (km)	275	
Cours d'eau principal	LA DREE	Longueur dans le contexte (km)	5,7	
Affluents	Tous les affluents de la Drée dans le contexte			
Principaux affluents dans le contexte (amont en aval)	Rive droite : la Digoine (11,5 km), la Petite Drée (13 km)			
	Rive gauche : le ruisseau du Pont du Roi (8,5 km)			
Plans d'eau (>50 ha)	Retenue du Pont du Roi (55 ha) (FRGL136)			

2. PENTES



Pente moyenne (pour mille) : 7,3

3. DEBITS (m³/s)

Caractéristiques générales :

	La Drée à Saint-Léger-du-Bois (Contexte aval)
QmnA5	0,11
Module	1,97
QJ (10)	41
Qi (10)	56

Suivi des étiages :

Nom de la station	Ecoulement (Août)		
	2016	2017	2018
La Miette à Saisy	Visible acceptable	Visible acceptable	Visible acceptable

III. DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT

1. COMMUNES

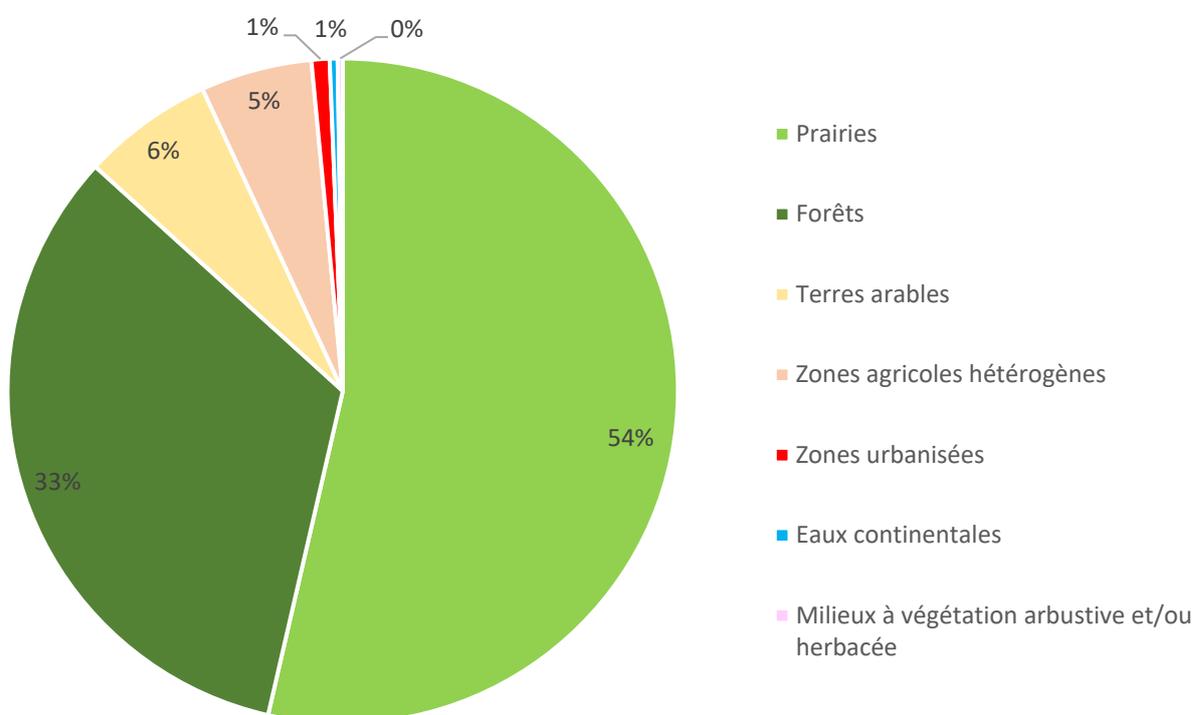
Antully, Auxe, Collonge-la-Madeleine, Couches, Dracy-lès-Couches, Epinac, Morlet, Saint-Emiland, Saint-Gervais-sur-Couches, Saint-Martin-de-Commune, Saisy, Sully, Tintry, Aubigny-la-Ronce (21), Val-Mont (21)

Densité de population (hab./km²) : 26,5

2. GEOLOGIE

Grès et argiles à gypse / Calcaires, marnes et argiles / Gneiss et migmatites

3. OCCUPATION DU SOL



IV. ACTIVITES ET PRESSIONS

1. ACTIVITES AGRICOLES

Superficie agricole utilisée (SAU) (%)	56.5
Activité principale	Bovins viande
Cheptel / ha de communes	0.6
Part de la STH dans la SAU (%)	81.7

2. ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Code SANDRE	NOM	Nature	Filière	EH	Masse d'eau	Milieu récepteur
60971149002	Couches/Mardor	P	Boues activées	580	FRGR193b	Digoine
0471010S0001	Antully/Bourg	U	Lagunage naturel	300	FRGL136	Pont du Roi
0471190S0006	Epinac/La Forge	U	Lagunage naturel	80	FRGR193b	La Drée
0471190S0005	Epinac/La Drée	U	Lagunage naturel	80	FRGR193b	La Drée
0471190S0004	Epinac/Ressille	U	Lagunage naturel	230	FRGR193b	La Drée
0471190S0003	Epinac/La Garenne	U	Lagunage naturel	1200	FRGR193b	La Drée
0471409S0001	Saint-Emiland/Ouest	U	Lagunage naturel	120	FRGR2030	Barrage du Pont du Roi
0471409S0002	Saint-Emiland/Bourg Est	U	Lagunage naturel	80	FRGR2030	Barrage du Pont du Roi
0471424S0001	Saint-Gervais-sur-Couches/Bourg	U	Lagunage naturel	200	FRGR193b	Ruisseau de Vernusse
0471493S0003	Saisy/Sivry	U	Lagunage naturel	180	FRGR193b	La Miette
0471493S0002	Saisy/Changey	U	Lagunage naturel	100	FRGR193b	La Farge
0471493S0004	Saisy/Bourg	U	Lagunage naturel	100	FRGR193b	La Miette
0471190S0007	Epinac/Grandvaux	U	Lit bactérien-faible charge	150	FRGR193b	La Drée
0471493S0001	Saisy/La Forêt	U	Lit bactérien-faible charge	150	FRGR193b	Ru de la Farge
0471493S0005	Saisy/La Vesvre	U	Lit bactérien-faible charge	100	FRGR193b	La Miette

Les stations de Couches, Epinac (Grandvaux) et Saint-Emiland sont ponctuellement en surcharge polluante (Observatoire de l'eau 2016 et 2017).

3. REJETS INDUSTRIELS

Nom de l'entreprise	Commune	Secteur d'activité	ICPE
Station eau potable SMEMAC	SAINT-EMILAND	Traitement d'eau	NON

Nombre total d'ICPE : 2

4. PRELEVEMENTS D'EAU (m3/an)

Surface	AEP	Industrie	Irrigation
Pont du Roi (Tintry)	414119		

5. PLANS D'EAU

Plans d'eau (>1000m ²)	Nombre	Surface totale en eau (km ²)	Pourcentage de recouvrement
	66	1.03	0.56

6. OBSTACLES A LA CONTINUITÉ

	Nombre total d'obstacles	Périodiquement franchissables	Infranchissables	Indéterminés
DREE 71.14	36	12	23	1
Drée	5 (0.09/km)	2	3	0
Digoine	2 (0.2/km)	1	1	0
Pont du Roi	2 (0.2/km)	0	2	0

V. MESURES REGLEMENTAIRES DE PROTECTION

Réserve naturelle	Absence	
Arrêté de protection de biotope	Absence	
Natura 2000	FR2600998 Forêt de ravin et landes du vallon de Canada, barrage du Pont du Roi	
ZNIEFF	Type 1	260014380 RESERVOIR DU PONT DU ROI 260005622 FORET DE PLANOISE 260030438 BOCAGE ET BOIS A SAINT-MARTIN-DE-COMMUNE ET SAINT-GERVAIS-SUR-COUCHES 260030437 RUISSEAU DE CHARBONNIERE A AUXY 260030436 RUISSEAUX DU REBORD NORD DU PLATEAU D'ANTULLY, A AUXY, SULLY ET TINTRY 260030239 BOCAGE ET BOIS DE DRACY-LES-COUCHES 260030009 BOCAGE DE MOLINOT 260020040 MARAIS, BOCAGE ET BOIS DES ECHARDS A AUXY 260020030 VALLEE DU RUISSEAU DE LA FARGE A SAISY 260005627 BOIS DE MAUPRIX ET DES CROS 260020106 BOIS LALLEMAND ET RUISSEAU DE LA COMME AU BART 260005623 VALLON DE CANADA
	Type 2	260014851 ARROUX, DREE ET TERNIN 260015005 COTE DE BEAUNE 260015069 MONTS DU COUCHOIS 260030463 CUESTA DU PAYS D'EPINAC 260014815 PLATEAU D'ANTULLY
Décret frayères	Liste 1	La Drée, ses affluents et sous-affluents depuis la confluence de la Digoine et du Pont du Roi jusqu'à la passerelle de Champsigny (Saint-Léger-du-Bois) Le Pont du Roi, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec la Digoine Le ruisseau de la Digoine, ses affluents et sous-affluents depuis le pont de la route D73 jusqu'à la confluence avec le Pont du Roi (Morlet)
	Liste 2 (APP)	Ruisseau de la Farge, ses affluents et sous-affluents depuis la limite départemental avec la Côte-d'or jusqu'à la confluence avec la Miette (Saisy) Le ruisseau de Mazerolle depuis sa source jusqu'à la confluence avec la Miette (Saisy) La Petite Drée depuis la confluence avec la Miette jusqu'à la confluence avec la Drée (Epinac) Le ruisseau de la pâture des coupes, ses affluents et sous-affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Digoine Le ruisseau de Boisserand, ses affluents et sous-affluents depuis le lieu la Frette jusqu'à la confluence avec la Drée (Auxy)
Réservoirs biologiques	La Drée, ses affluents et sous-affluents depuis la confluence avec le ruisseau du Pont du Roi jusqu'à sa confluence avec l'Arroux	
Classement des cours d'eau au titre de l'article L214-17		
Liste 1		
La Drée de la confluence entre le Pont du roi et la Digoine jusqu'à la confluence avec l'Arroux		
Le ruisseau de la Farge de la source jusqu'à la confluence avec la Miette		
Liste 2		
Non classés		
PLAGEPOMI	Enjeu « Anguille » : « La réouverture de l'accès aux habitats de croissance de l'anguille et la réduction de toutes les sources de mortalités anthropiques (impact des turbines hydroélectriques, pollutions, prélèvements par pêche, braconnage...) afin de restaurer le potentiel d'accueil du bassin et l'échappement de géniteurs, pour contribuer à la reconstitution de l'espèce à l'échelle européenne. »	

VI. STRUCTURES ET DOCUMENTS DE GESTION

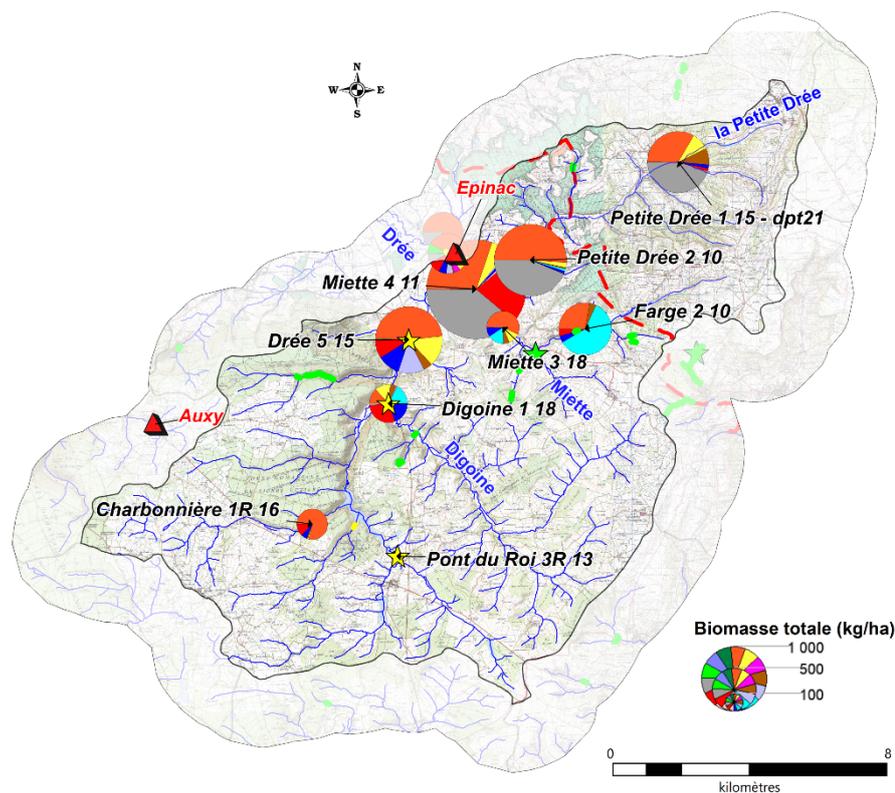
Structure de gestion	Syndicat Mixte des Bassins Versants Arroux et Somme (SMBVAS) EPCI : CC Grand Autunois Morvan / CA Beauce Côte et Sud
Document de gestion	Absence de document de gestion actuel / Contrat Territorial Arroux-Mesvrin-Drée (2015-2019)
Statut foncier	Domaine privé

VII. MASSES D'EAU - OBJECTIFS - ETAT

Code	Nom						Type
	LA CHARBONNIERE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA RETENUE DU PONT DU ROI						MEN
FRGR2038	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique	Objectif	Échéance	
	Moyen	Bon Etat	2021	ND	2021	ND	
	<i>Risque : Continuité, Hydrologie</i>						
	LA DREE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA RETENUE DU PONT DU ROI						MEN
FRGR2030	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique	Objectif	Échéance	
	Médiocre	Bon Etat	2027	ND	2027	ND	
	<i>Risque : Morphologie, Continuité, Hydrologie</i>						
	LA DREE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA RETENUE DU PONT DU ROI JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARROUX						MEN
FRGR0193b	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique	Objectif	Échéance	
	Moyen	Bon Etat	2021	ND	Bon Etat	ND	
	<i>Risque : Macropolluants</i>						

VIII. PEUPELEMENTS PISCICOLES ET ASTACICOLES

Stations d'inventaires piscicoles et part des principales espèces attendues au sein de la biomasse (inventaires les plus récents)



Légende :

ESPECES PISCICOLES

BAF	SPI
BLN	TRF
BRO	VAI
CHE	VAN
GOU	Espèces cibles
HOT	Autres espèces
LOF	

ESPECES ASTACICOLES

Espèce autochtone	
Ecrevisse à pieds blancs	
★	Observation ponctuelle
—	Prospection linéaire
Espèce invasive	
Ecrevisse américaine	
★	Observation ponctuelle
—	Prospection linéaire

1. DESCRIPTION

Vocation piscicole	Salmonicole
Etat fonctionnel	Très perturbé
Espèce(s) repère(s)	TRF
Espèce(s) cible(s)	ANG, APP, LOT, CHA, LPP
Espèces présentes	CHE, GOU, VAI, LOF, CHA, LPP, ROT, TRF, GAR, PER, CCO, LOT, PCH, SPI, EPI, TAN, VAN, ABL, BOU, BRO, CAS, CMI, PES, PSR

Autres espèces capturées	ANG, APP
Espèces protégées et/ou menacées	BOU, LPP, TRF, VAN ANG (CR), LOT (VU)
Espèces astacicoles	Espèce protégée : APP Espèces invasives : OCL
Espèces migratrices	ANG
Espèces invasives	OCL, PCH, PES, PSR

2. ESPECES REPERES ET CIBLES

Niveaux typologiques

B3.5 à B5.5

	Station	Date	Score IPR	NTT	Repère		Espèces cibles		
					TRF	CHA	LPP	LOT	ANG
Drée	Pont du Roi 3R	26/08/2013	25	B4,5	0	0	0	0	0
	Drée 5	15/09/2015	31	B5,5	0	3	3	4	0
	Charbonnière 1	02/08/2016	19	B3,5	0	3	0	0	0
		07/07/2015	Absence de poissons	B3,5	0	0	0	0	0
	Digoine 1	18/09/2018	13	B5	2	2	5	5	0
Petite drée	Farge 2	21/09/2010	10	B3,5	4	3	2	0	0
	Miette3	18/09/2018	17	B4,5	1	0	1	0	0
		14/10/2011	21	B4,5	2	0	0	0	0
		27/09/2007	23	B4,5	1	0	2	0	0
	Miette 4	14/10/2011	29	B5	0	0	0	5	0
	Petite Drée 1 (Côte-d'Or)	03/06/2015	38	B4	0	2	0	0	0
Petite Drée 2	21/09/2010	33	B4,5	1	1	1	0	0	

Classes d'abondances (DR5, CSP)

	Non considérée comme une espèce repère car peu ou pas attendue sur la station	2	Abondance faible
0	Absence d'espèce repère ou cible	3	Abondance moyenne
0,1	Présence anecdotique de l'espèce	4	Abondance forte
1	Abondance très faible	5	Abondance très forte

IX. GESTION PISCICOLE

Catégorie piscicole	2 nd catégorie 1 ^{ère} catégorie : Le bassin de la Petite Drée
Police de l'eau et police de la pêche	DDT de Saône-et-Loire / DDT de Côte-d'Or
Réserves de pêches	Absence
Gestionnaires	AAPPMA d'Epinac
Type de gestion piscicole appliquée les 3 dernières années	Halieutique

Repeuplements et alevinages :

	TAC	TRF
La Drée	x	x
La Miette	x	x
La Petite Drée		x

X. DIAGNOSTICS

Compartiments :	DIAGNOSTICS	IMPACTS SUR (LES)L'ESPECE(S) REPERE(S)	
	<u>Détails</u>	*R	*A
HYDROLOGIE	<ul style="list-style-type: none"> - Régimes hydrologiques faibles sur le Pont du Roi amont et affluents (assecs ponctuels). - Régime hydrologique régulé sur la Drée par le barrage du Pont du Roi. 	FAIBLE	FORT
PHYSICO-CHIMIE	<ul style="list-style-type: none"> - Pollutions ponctuelles d'origine domestique. 	FAIBLE	FAIBLE
THERMIE	<ul style="list-style-type: none"> - Températures très limitantes relevées sur la Drée en 2015. - Températures moyennes des 30 jours consécutifs les plus chauds en dehors de l'optimum thermique de l'espèce sur la Digoine à Tintry et la Miette à Epinac en 2018. - Impact des plans d'eau et de l'absence ponctuelle de ripisylve. 	FORT	FORT
MORPHOLOGIE	<ul style="list-style-type: none"> - Drée amont impactée par la présence d'ouvrages en travers du cours d'eau, une ripisylve dégradée, le piétinement bovin sur les affluents. 	MODERE	MODERE
CONTINUITÉ	<ul style="list-style-type: none"> - Drée et affluents cloisonnés en raison de la présence de seuils d'anciens moulins, plans d'eau et passages routiers. 	FORT	FORT

R* : Recrutement ; A* : Accueil

XI. HIERARCHISATION DES FACTEURS LIMITANTS

	Type de pression	Nature et localisation	Effets
Facteurs principaux	Agriculture, eau potable, loisirs	Plans d'eau (Diffus / Tout le contexte)	Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffements
			Colmatage du substrat
			Obstacle continuité écologique
			Introduction d'espèces non électives du milieu
	Moulins / Seuils	Obstacles à la continuité (Diffus / Tout le contexte)	Obstacle continuité écologique
			Altération de la qualité de l'eau
			Colmatage du substrat
			Uniformisation de l'habitat (écoulements lenticques) dans la zone de remous
Elevage	Entretien fort de la ripisylve (Diffus / Tout le contexte)	Impact thermique, eutrophisation	
		Déstructuration de berges	
		Diminution des abris	
		Diminution de la capacité auto-épuratoire	
Elevage	Piétinement bovin (Diffus / Tout le contexte)	Apport en MES : colmatage	
		Perte de fonctionnalité des habitats et frayères	
		Destruction berge et ripisylve	
		Ensemblement	
Facteurs annexes	AEP	Prélèvements d'eau (Ponctuel / Amont Drée)	Impact sur les débits (principalement en période d'étiage)
	Elevage	Pollution diffuse (Tout le contexte)	Apport en MES : colmatage
			Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
			Eutrophisation
	Pollutions domestiques et ponctuelles (STEP/ANC)	STEP de Couches et Epinac / ANC	Apport en produits azotés et phytosanitaires
	Elevage	Rejets d'élevage (Ponctuels / Tout le contexte)	Altération de la qualité de l'eau : MES, azote, phosphore, désoxygénation, pH, bactéries
			Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
			Diminution de la qualité de l'eau
Agriculture	Anciens curages et recalibrages (Rare / Affluents)	Colmatage du substrat	
		Homogénéisation de l'habitat	
		Réduction des surfaces de frayères	
		Accentuation de l'étiage	
			Assèchement des zones humides

Etat fonctionnel du contexte : Très perturbé

XII. SYNTHESE DES ACTIONS PRECONISEES

1. SECTEURS A PRIORISER

Digoine, Drée, Pont du Roi (aval plan d'eau), Petite Drée (enjeu lote), secteurs à écrevisses à pieds blancs, bassin de la Miette (TRF, APP)

2. TRAVAUX DE RESTAURATION

Priorité	Objectifs et cohérence des actions	Types d'actions	Effets attendus sur le milieu	Effets attendus sur la (ou les) espèce(s) repère(s)	Secteur	Code masses d'eau	Lien avec le SDAGE / PDM2016-2021
1	Restauration de la ripisylve et de la morphologie	Mise en défens des berges afin de limiter l'accès des bovins au cours d'eau	Limiter le colmatage des habitats et frayères et l'apport de matière organique	Protection des peuplements piscicoles en place (notamment des espèces lithophiles)	Tout le contexte / Prioritaire sur têtes de bassins	FRGR2030 / FRGR0193b / FRGR2038	MIA02
		Plantation de ripisylve	Limiter le réchauffement des eaux en période estivale, l'impact du réchauffement climatique, l'érosion des berges, améliorer la qualité physico-chimique	Augmenter les potentialités piscicoles par la création d'abris et en limitant le réchauffement des eaux en été			
		Entretien raisonné de la végétation	Limiter les coupes à blancs, réduire les risques d'inondations				
	Restauration de la continuité écologique et sédimentaire	Réflexion sur l'arasement ou l'aménagement de seuils	Restauration de la qualité de l'habitat à l'amont de l'ouvrage, rétablissement du transport solide et de la continuité piscicole	Libre circulation des espèces, amélioration de l'accès aux frayères et aux zones de refuges et un brassage génétique des populations	Tout le contexte / Drée : Seuil du camping à Epinac et seuil de répartition du moulin du Foulon à Morlet	FRGR2030 / FRGR0193b / FRGR2038	MIA03
	Restauration de la qualité morphologique et création d'abris	Restauration morphologique en lien avec la restauration de la continuité	Restaurer la dynamique et la qualité morphologique, diversification des écoulements, favoriser le décolmatage du milieu	Favoriser les espèces rhéophiles et sensibles, augmenter les densités et biomasses des espèces repères	Seuil du camping à Epinac	FRGR0193b	
Préservation et restauration des secteurs à écrevisses à pieds blancs	Eviter tout impact sur les cours d'eau et la ripisylve	Préservation et/ou restauration des milieux	Préservation des peuplements	Ruisseau de Boisserand, bassins de la Digoine et de la petite Drée	FRGR2038		
Plantations	Limiter le réchauffement des eaux en période estivale, l'impact du réchauffement climatique, l'érosion des berges, améliorer la qualité physico-chimique						
Mise en défens	Limiter le colmatage des milieux et l'apport de matière organique						

Priorité	Objectifs et cohérence des actions	Types d'actions	Effets attendus sur le milieu	Effets attendus sur la (ou les) espèce(s) repère(s)	Secteur	Code masses d'eau	Lien avec le SDAGE / PDM2016-2021
1 (Suite)	Réduire l'impact des plans d'eau	Etude sur l'impact des plans d'eau : mettre en avant les plans d'eau problématiques, leurs impacts et préconiser des actions	-	-	Tout le contexte	FRGR2030 / FRGR0193b / FRGR2038	MIA04
		Réflexion sur l'arasement ou l'aménagement de plans d'eau	Restauration de la qualité de l'habitat à l'amont de l'ouvrage, rétablissement du transport solide et de la continuité piscicole	Libre circulation des espèces, amélioration de l'accès aux frayères et aux zones de refuges et limiter les apports d'espèces dites "de plans d'eau"			
		Sensibilisation à la gestion des plans d'eau	Limiter l'impact des vidanges d'étangs sur les cours d'eau / Eviter toutes pollutions	-			
		Veiller au respect des débits réservés	Limiter la diminution des ressources en eau en période d'étiage et les pressions associées (augmentation de la température, dégradation de la qualité physico-chimique)	Augmenter la capacité d'accueil du cours d'eau en période d'étiage			
2	Gestion des étiages	Limiter les prélèvements	Limiter le colmatage et le transfert de polluants vers le milieu et retrouver des milieux humides, favoriser le stockage de l'eau et l'auto-épuration	Améliorer l'attractivité du milieu et favoriser l'hydrologie	Bassin du Pont du Roi	FRGR2030	
	Préserver les milieux humides	Limiter le drainage des zones humides	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles	Tout le contexte	FRGR2030 / FRGR0193b / FRGR2038	
		Conserver les prairies inondables					
	Réduction des pollutions diffuses	Bandes enherbées	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles	Tout le contexte	FRGR2030 / FRGR0193b / FRGR2038	
		Plantation de haies et de ripisylve					
Réduction des pollutions ponctuelles (origine domestique)	Sensibilisation des exploitants pour l'amélioration des pratiques agricoles			STEP et réseaux identifiés dans la partie "facteurs limitants" / Zones en ANC	FRGR2030 / FRGR0193b	ASS13	
3	Réduction des pollutions ponctuelles (origine agricole)	Réduction des rejets d'élevage et amélioration du stockage des effluents			Tout le contexte	FRGR2030 / FRGR0193b / FRGR2038	

3. CONNAISSANCES

Thématique	Type	But	Secteur
Acquisition de données sur des milieux peu étudiés en vue d'évaluer leurs potentialités piscicoles	Inventaires piscicoles et suivis associés (thermique, morphologique, hydrologique)	Mieux connaître les milieux pour mieux les préserver, définir des secteurs où des actions de restauration semblent prioritaires	Ruisseau de Boisserand, petits affluents des bassins de la Digoine, du Pont du Roi et de la Petite Drée
Améliorer les connaissances sur les espèces rares et menacées à l'échelle départementale	Suivi des populations de lote	Améliorer les connaissances pour mieux comprendre la dynamique des populations, prioriser les actions de restauration des milieux	Tout le contexte
	Suivi des populations de truite	Améliorer les connaissances pour mieux prioriser les actions de restauration des milieux et mettre en place une gestion halieutique adaptée	Bassin de la Miette
	Suivi des populations d'écrevisses à pieds blancs : actualiser les données astacoles et prospections complémentaires	Améliorer les connaissances pour mieux prioriser les actions de restauration des milieux	Bassin de la Digoine, Petite Drée, affluents rive gauche de Drée

XIII. GESTION PISCICOLE PRECONISEE

GESTION RAISONNEE	
Gestion globale préconisée sur le contexte	Les populations de truites apparaissent perturbées sur ce contexte. Afin de satisfaire la demande halieutique, des lâchers de truite arc-en-ciel peuvent être effectués sur les secteurs où la pression de pêche est forte.
Cas particulier	Néant



La Miette à Epinac